

Réflexions

Novartis menace l'accès des pauvres aux génériques

L'invité

Patrick Durisch
Responsable Santé
Déclaration de Berne*



Depuis le 11 septembre, Novartis plaide en dernière instance devant les juges de la Cour suprême de l'Inde en vue d'affaiblir la loi indienne sur les brevets. Par cet acharnement judiciaire, Novartis menace l'accès à des médicaments vitaux pour des millions de personnes.

La loi indienne sur les brevets, conforme aux obligations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), a été conçue pour distinguer l'innovation médicale en accordant des brevets sur les nouveaux composants pharmaceutiques, tout en évitant les pratiques abusives de compagnies qui prolongent indéfiniment leur monopole et maintiennent ainsi des prix élevés.

Dans ce contexte, l'Inde a refusé d'octroyer un brevet pour le Glivec, le médicament anticancéreux de Novartis, estimant qu'il s'agissait d'une simple formulation, sans avantage thérapeutique supplémentaire, d'une molécule qui se trouve déjà dans le domaine public. Malgré les appels répétés de Novartis, ce point a été confirmé par plusieurs jugements successifs. Résultat: les compagnies génériques peuvent vendre leurs versions du Glivec pour 170 francs suisses par mois, alors que le médicament de Novartis coûte 2100 francs. Mais Novartis a remis en cause cette décision en portant l'affaire devant la Cour suprême.

L'enjeu de ce procès dépasse de loin

le Glivec. Si Novartis obtient gain de cause, les compagnies pharmaceutiques pourront demander des brevets sur de «nouvelles formulations» d'anciens médicaments, même s'il n'y a pas de preuve d'une efficacité thérapeutique supplémentaire. Cette décision fera jurisprudence. Davantage de brevets pourraient être accordés de façon injustifiée, ce qui empêcherait l'industrie générique de faire baisser les prix à des niveaux plus abordables. Aujourd'hui, pour ne prendre que cet exemple, l'industrie générique indienne fournit 80% des traitements contre le VIH/sida utilisés dans le monde. Elle est aussi essentielle dans la lutte contre les épidémies et les maladies chroniques.

Des actions telles que celle de Novartis vont exclure du marché les personnes qui n'ont pas les moyens de s'offrir des médicaments au prix fort, les priver de traitement et mettre ainsi en danger ces malades et leur entourage. Si Novartis perd, les brevets seront toujours accordés pour les véritables innovations.

«Nous appelons Novartis à renoncer à son action en justice en Inde»

Voilà pourquoi nous demandons instamment à Novartis de reconsidérer son action en justice. Nous attendons de Novartis qu'elle se concentre sur le développement de véritables innovations plutôt que de tenter injustement de prolonger ses monopoles. Nous lui demandons de ne pas entreprendre d'actions qui mettent en péril l'accès aux médicaments essen-

tiels. Nous appelons Novartis à renoncer à son action en justice en Inde.

* Avec Abiy Tamrat, président de MSF Suisse; Thomas Cerny, Ruth Dreifuss, Franco Cavalli, Dick Marty, Alexandra Calmy